



## **AVERTISSEMENT**

### Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette présentation, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements dans les conditions générales du marché, les réglementations régissant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

### Combiné - Mesure non conforme aux IFRS

L'information combinée (« Combiné(e) ») présentée dans cette présentation résulte de la combinaison de l'information financière de Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») établie selon les normes IFRS et de sa quote-part de celle des Coentreprises (tel que défini à la note 4 des états financiers intermédiaires de Boralex). Les Coentreprises représentent des investissements significatifs de Boralex et bien que les normes IFRS ne permettent pas de consolider leur information financière au sein de celle de Boralex, la Direction considère que l'information Combinée est une donnée utile pour les investisseurs. Afin d'établir l'information Combinée, Boralex a d'abord préparé ses états financiers ainsi que ceux des Coentreprises selon les normes IFRS. Ensuite, les postes Participations dans les Coentreprises, Quote-Part des profits des Coentreprises, Distributions reçues par les Coentreprises sont remplacés par la part de Boralex (50%) dans tous les postes aux états financiers des Coentreprises (c'est-à-dire les revenus, les dépenses, l'actif, le passif, etc.). Toute l'information nécessaire pour faire ce calcul se retrouve dans les états financiers de Boralex, plus spécifiquement à la Note 4. Participation dans les Coentreprises en ce qui concerne l'information financière des Coentreprises sous IFRS du rapport intermédiaire I 2018. Nous vous référons aussi à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS pour de plus amples renseignements. Il est important de noter que la méthode de calcul décrite ici est identique à celle qui était utilisée auparavant pour établir les données identifiées comme Consolidation Proportionnelle dans les rapports de gestion précédents.

#### Mesures non conformes aux IFRS

Cette présentation contient certaines mesures financières non conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La Société utilise les termes « BAIIA », « BAIIA(A) », « marge du BAIIA(A) », « marge brute d'autofinancement », « coefficient d'endettement net », « flux de trésorerie discrétionnaires », « ratio de distribution » et « dividendes versés par action ordinaire » pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités. Pour plus de détails, se référer au rapport de gestion de Boralex.

#### Général

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars.



## **Patrick Lemaire**

Président et chef de la direction





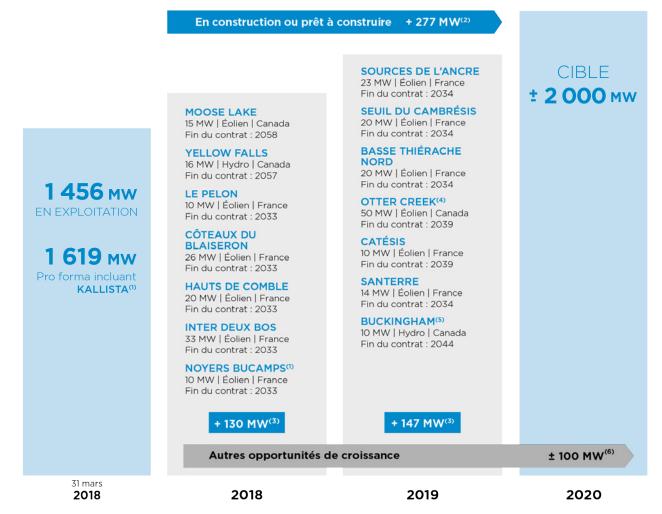




# Faits saillants financiers

- En raison principalement de la contribution des actifs acquis ou mis en service au cours de l'exercice financier 2017, de l'amélioration de la performance des actifs éoliens français et de l'appréciation de l'euro, Boralex annonce une hausse de 24 % de ses revenus à 168 M\$ ainsi qu'une augmentation de 17 % de se son BAIIA(A) à 114 M\$.
- Boralex augmente son dividende trimestriel de 0,15 \$ à 0,1575 \$, représentant une augmentation de 5 %. Ce dividende sera versé le 15 juin 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mai 2018.
- Boralex a récemment signé une convention d'achat visant l'acquisition du portefeuille de Kallista Energy Investment SAS et KE production en France pour une contrepartie de 129 M€ (202 M\$) et la prise en charge de dettes-projets de l'ordre de 94 M€ (147 M \$).
- Cette transaction ajoutera 163 MW de projets éoliens en opération, un site en construction de 10 MW ainsi que d'un portefeuille de projets de l'ordre de 158 MW. Boralex consolidera ainsi sa position de premier producteur indépendant d'énergie éolienne en France ce qui pourrait lui permettre de bénéficier de synergies opérationnelles en plus de bonifier ses perspectives de croissance.
- Considérant cette transaction ainsi que les 34 MW supplémentaires qui sont ajoutés au *Chemin de croissance*, Boralex dispose d'une puissance installée pro forma de l'ordre de 1 619 MW et de 277 MW de projets à construire, ce qui place la Société à près de 100 MW de son objectif fixé de 2 000 MW à la fin de 2020.

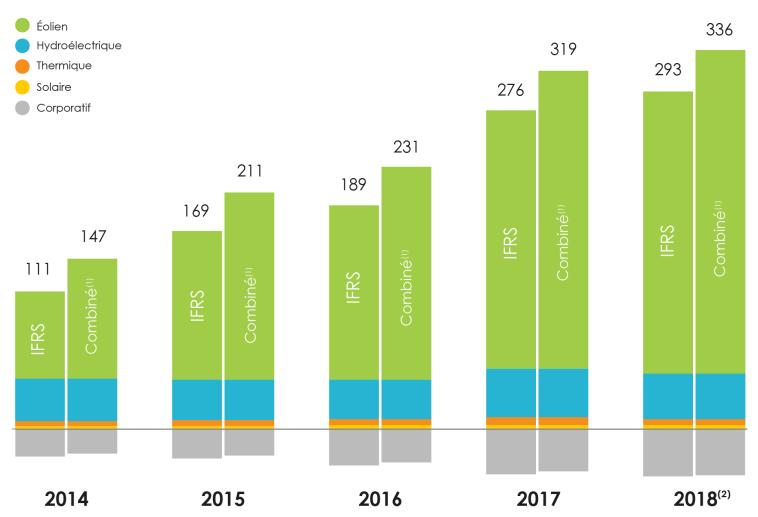
### Chemin de croissance



- (1) L'acquisition de Kallista Energy Investment SAS et KE Production (« Kallista ») a été annoncée au communiqué de presse émis le 20 avril 2018.
- (2) France 186 MW | Canada 91 MW
- (3) 2018 : Hydro 16 MW | Éolien 114 MW ; 2019 : Hydro 10 MW | Éolien 137 MW
- (4) Le projet est en attente du permis final («Renewable Energy Approvals (REA)») du Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique de l'Ontario.
- (5) Projet dont la capacité actuelle est de 10 MW et sera augmentée à 20 MW.
- (6) Incluant le projet Moulins du Lohan (51 MW, éolien, France). Pour plus de détails sur le projet Moulins du Lohan, se référer à la section III Autres éléments, Engagements et éventualités du Rapport annuel 2017.

## Données historiques

#### **BAIIA(A)** (en millions de dollars canadiens)



<sup>(1)</sup> Se référer à la rubrique Mesures non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire | 2018. (2) Période de 12 mois close le 31 mars 2018.



## Jean-François Thibodeau

Vice-président et chef de la direction financière









# Sommaire T1 2018 - Trimestriel

	IFRS		Comb	oiné <sup>(1)</sup>
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017	2018	2017
Production d'électricité (GWh)(2)	1 055	909	1 203	1 063
Produits de la vente d'énergie	152	119	168	136
BAIIA(A)(1)	104	87	114	97
Marge BAIIA(A) <sup>(1)</sup> (%)	68	73	68	72
Résultat net <sup>(3)</sup>	20	15	20	15
Par action (de base et dilué) (\$)	0,26	0,21	0,26	0,21
Marge brute d'autofinancement(1)	77	58	84	69

<sup>(1)</sup> Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire I 2018.

La production en incluant la limitation de puissance de 56 GWh imposée pour le site NRWF, pour laquelle Boralex a été compensée pour 42 GWh aurait été de 1 111 GWh selon IFRS pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 (921 GWh pour la période équivalente en 2017) et de 1 259 GWh sous la forme Combinée (1 075 GWh pour la période équivalente en 2017).

<sup>(3)</sup> Attribuable aux actionnaires de Boralex

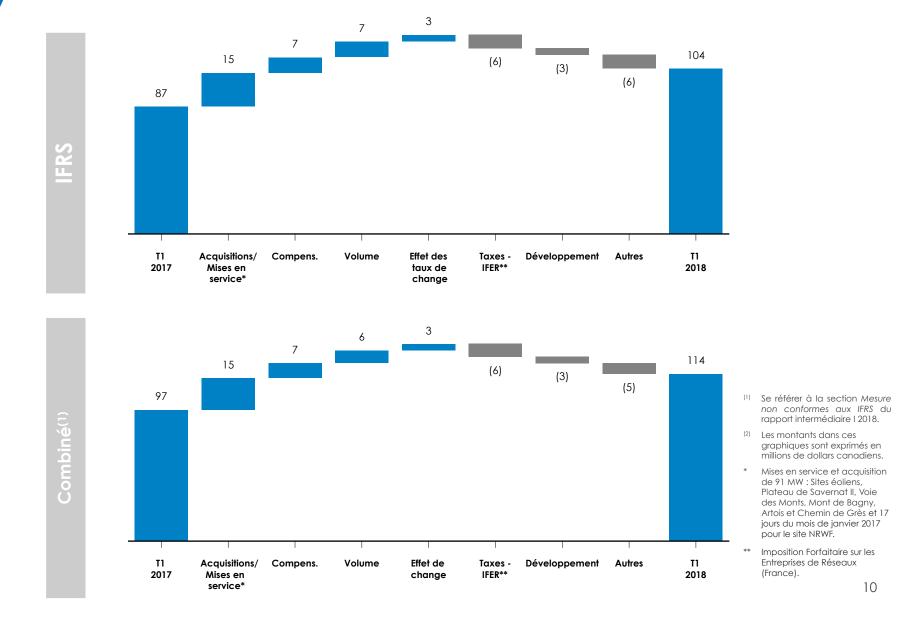
# BAIIA(A)(1) sectoriel T1 2018 - Trimestriel

	IFRS		Combiné <sup>(1)</sup>	
(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2018	2017
Éolien	101	77	112	86
Hydroélectrique	10	13	10	13
Thermique	4	6	4	6
Solaire	1	1	1	1
	116	97	127	106
Corporatif et éliminations	(12)	(10)	(13)	(9)
BAIIA(A)(1)	104	87	114	97

<sup>(1)</sup> Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire I 2018.

## BAIIA(A)(1) - Analyse de variance(2)

T1 2018 vs 2017 - Trimestriel



#### Énergie **éolienne** - Trimestriel

	IFRS		Combiné <sup>(1)</sup>	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017	2018	2017
Production d'électricité (GWh)(2)	824	655	972	809
Facteur de puissance (%)(2)	38	33	38	34
Produits de la vente d'énergie	125	88	141	105
BAIIA(A)(1)	101	77	112	86
Marge BAIIA(A)(1) (%)	82	88	80	83

Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire I 2018.

#### Selon le Combiné :

- Production supérieure de 20 % vs T1 2017 ; 40 % en France et 7 % au Canada.
  - En excluant les mises en service, la production est supérieure de 7 % à 11 2017.

#### Sites canadiens

Facteur de puissance de 42 % vs prévu à 40 % vs 39 % à T1 2017

Production: 1 % inférieure excluant l'apport des mises en service (NRWF pour 17 jours).

#### Sites français

Facteur de puissance de 34 % vs prévu à 31 % vs 29 % à T1 2017

Production: 18 % supérieure excluant l'apport des mises en service (Plateau de Savernat II, Voie des Monts, Mont de Bagny, Artois et Chemin de Grès).

Les mises en service ont eu un impact favorable sur les produits de 17 M\$ et sur le BAIIA(A) de 15 M\$ respectivement.

La production en incluant la limitation de puissance de 56 GWh imposée pour le site NRWF, pour laquelle Boralex a été compensée pour 42 GWh aurait été de 880 GWh selon IFRS pour la période de trois mois close le 31 mars 2018 (667 GWh pour la période équivalente en 2017) et de 1 028 GWh sous la forme Combinée (821 GWh pour la période équivalente en 2017). Les calculs des facteurs de puissance tiennent compte de cet ajustement.

### Énergie hydroélectrique - Trimestriel

	IFRS et Combiné <sup>(1)</sup>	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017
Production d'électricité (GWh)	166	173
Produits de la vente d'énergie	14	17
BAIIA(A)(1)	10	13
Marge BAIIA(A)(1) (%)	71	77

<sup>(1)</sup> Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire l 2018. Il n'y a pas de différence entre IFRS et Combiné pour ce secteur.

Production inférieure de 4 % par rapport à T1 2017 et supérieure de 7 % versus les moyennes historiques.

Centrales canadiennes	Centrales américaines
6 % inférieure vs T1 2017	3 % inférieure vs T1 2017
4 % supérieure vs moyennes historiques	8 % supérieure vs les moyennes historiques

• À titre de rappel, en décembre 2017, le prix contrat de la centrale de Hudson Falls (46 MW) a diminué de 80,58 \$US/MWh à 48,27 \$US/MWh (jusqu'en novembre 2025).

Corporatif - Trimestriel

	IFRS		Combiné <sup>(1)</sup>	
(en millions de dollars canadiens)	2018	2017	2018	2017
Développement	5	3	5	3
Administration	7	5	7	5
Autres dépenses	-	2	1	1
BAIIA(A) Corporatif(1)	12	10	13	9

<sup>(1)</sup> Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire I 2018.

## Flux de trésorerie

T1 2018 - Trimestriel

	IFRS	
(en millions de dollars canadiens)	2018	2017
Marge brute d'autofinancement(1)	77	58
Variation des éléments hors caisse	33	(4)
Activités d'exploitation	110	54
Activités d'investissement	(85)	(121)
Activités de financement	(3)	60
Autres	5	_
Variation nette de trésorerie	27	(7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - début de la période	115	100
Trésorerie et équivalents de trésorerie - fin de la période	142	93

Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire I 2018.

# Situation financière

	IFRS	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	31 mars <b>2018</b>	31 décembre <b>2017</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	142	115
Encaisse affectée	45	35
Total de l'actif	4 034	3 926
Emprunts <sup>(1)</sup>	2716	2 642
Débentures convertibles – valeur nominale	144	144
Taux moyen - total des emprunts (%)	3,9	3,8
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Boralex <sup>(2)</sup>	717	685
Valeur aux livres par action (en \$)	9,41	8,97
Coefficient d'endettement net au marché (%)(3)	57	56

<sup>(1)</sup> Incluant les Emprunts non courants et la Part à moins d'un an des emprunts.

<sup>(2)</sup> Excluant la Part des actionnaires sans contrôle.

<sup>(3)</sup> Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire I 2018.

## **Annexes**

Revue sectorielle - Énergie **thermique** 

Revue sectorielle - Énergie **solaire** 

| 17

18

Énergie **thermique** - Trimestriel

	IFRS et Combiné <sup>(1)</sup>	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017
Production de vapeur ('000 livres)	176	171
Production d'électricité (GWh)	61	77
Produits de la vente d'énergie	12	13
BAIIA(A) <sup>(1)</sup>	4	6
Marge BAIIA(A)(1) (%)	37	45

<sup>(1)</sup> Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire | 2018. Il n'y a pas de différence entre IFRS et Combiné pour ce secteur.

Énergie **solaire** - Trimestriel

	IFRS et Combiné <sup>(1)</sup>	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017
Production d'électricité (GWh)	4	4
Facteur de puissance (%)	11	13
Produits de la vente d'énergie	1	1
BAIIA(A) <sup>(1)</sup>	1	1
Marge BAIIA(A)(1) (%)	62	81

<sup>(1)</sup> Se référer à la section Mesure non conformes aux IFRS du rapport intermédiaire | 2018. Il n'y a pas de différence entre IFRS et Combiné pour ce secteur.

## Période de questions

## **BORALEX**



boralex.com

